

Exécution de la loi du 12 août 1876.
 Sur
 Le Renouvellement des Maires et Adjointes.

Procès verbal de l'élection d'un maire et de 2 Adjointes.

L'an mil huit cent soixante seize le huit du mois d'octobre à 10 heures du matin
 Le Conseil municipal de la commune de Coublers s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances
 en vertu de l'arrêté préfectoral du 2 septembre 1876.

Étaient présents M. M. Les Conseillers Municipaux.

1. Derui Jean Jean - Maire
2. Chevrier Jean - - Adjoint
3. Forestas Charles -
4. Derui Martial -
5. ~~Pineux Pierre~~ Brist Thomas
6. ~~Brist~~ Dalaut Jean -
7. Deluchapt Jean -
8. Bouyer Léonard -
9. Janet de Lasfonds.
10. Mauge François.
11. David Louis
- 12.

Absent Monsieur Peineix Pierre Conseiller Municipal.
 Election du Maire.

1^{er} tour de scrutin

Le président, après avoir donné lecture de la loi du 12 août 1876 a invité le Conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection d'un Maire.

Chaque Conseiller municipal à l'appel de son nom a remis fermé au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci après:
 Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne 11
 A déduire; bulletins blancs ou ne contenant pas une
 désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont
 fait connaître

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 11
 Majorité absolue 6
 Ont obtenu M. — Janet de Lasfonds six voix (6)
 M. — Deroy Jean Jume quatre voix (4)
 M. — Nauge François une voix (1)
 M. — voix (.)
 M. Janet de Lasfonds ayant obtenu la majorité
 absolue a été proclamé maire .

Il a été ensuite procédé dans les mêmes formes à l'élection
 de l'adjoint.

Election de l'adjoint

Le dépouillement en scrutin a donné les résultats suivants:
 Nombre de Bulletins trouvés dans l'urne 11
 A déduire Bulletins blancs ou ne contenant pas une
 désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître

Reste pour le nombre de suffrages exprimés 11
 Majorité absolue 6.
 Ont obtenu M. — Chéreau Jean huit voix (8)
 M. — Dalaud Jean une voix (1)
 M. — David Louis une voix (1)
 M. — Chevras Pierre une voix (1)

M. Chéreau adjoint ayant obtenu la majorité des suffrages a été
 proclamé adjoint.
 Le Secrétaire
 Nauge
 J. Forestier
 Sec. Nauge

Sirot Trovisus Dalaud

L. Maire
 De Lasfonds

Derisjijé
 Chevras

Avant de lever la séance le président a déclaré M Janet
 G. Lasfardis - Installé en qualité de Maire et M. Chevrier Jean
 installé en qualité de adjoint

Le Conseil s'est séparé à 12 heures -

Et ont signé les membres présents. à l'exception de Desvix
 Martual et Deluchast Jean ne sachant signer. Les membres du Conseil Municipal

Le Secrétaire

Nauge

Sig. Bruyès

Le Voyer d'Age au Conseil, Président,

L. Samin Daland

C. Forestier

De Lasfardis,